

**- COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N° 1 DU MARDI 4 NOVEMBRE 2025 -
- GROUPE SCOLAIRE LES CIGOGNES -
- ANNEE 2025-2026 -**

Etaient présent(e)s :

Enseignants :

Mme CRUSOT	Mme CHAMBRION
Mme KAYSER	Mme BERTHUIN
Mme SIEGWALT	Mme BLAGOEV
Mme SCHOENFELDER	Mme THEILLER
Mme WASSMER	Mme PAYET
Mme ABSIN	Mme IDDIR
Mme BRAUN	Mme ADOLF
Mme LEONE	

Parents d'élèves :

Mme TRIBOUT	M. GEORGES
M. DAVID	Mme DIETSCH
Mme FENDER	Mme SASSIAT
Mme ABLITZER	Mme BINNERT
Mme LACH	Mme BREITBARTH
M. KUNTZMANN	Mme DUBOURG
Mme LEFEVRE	Mme DELAMOTTE
Mme BRONN Lucie	Mme BEYHURST

Christine Crusot : directrice du groupe scolaire

Représentante de la mairie : Joëlle Wohlschlegel

Absentes excusées : Mme Maire, Mme Mathieu, Mme Eby, Mme Alvarez, Mme Leroy, Mme Kunz, Mme Arcier.

1) Présentation du nouveau conseil d'école

Résultat des élections des représentants des parents d'élèves :

527 parents inscrits, 297 votants dont 36 votes blancs ou nuls soit 56,36% de participation.

(En 2024-2025, 520 parents inscrits, 291 votants, 34 votes blancs et 55,96% de participation).

La présidence est assurée par Mme TRIBOUT.

Cette année, le vote s'est fait uniquement par correspondance, ce choix sera à valider au 3^{ème} conseil d'école pour l'année scolaire 2026-2027.

L'adresse mail mise en place par les parents élus est toujours la même : parentselemgerstheim@gmail.com. Elle permet à tous les parents de soumettre des sujets ou des questions sur la vie de l'école.

2) Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Iddir est désignée secrétaire de séance.

3) Règlement de l'école

Pas de modification sur le règlement de l'école élémentaire, ni sur celui de la maternelle.

La directrice rappelle que les montres connectées sont interdites en classe, comme le règlement le stipule.

Le règlement de l'école élémentaire est collé dans tous les cahiers de correspondance et signé par les parents qui en prennent ainsi connaissance. Il est aussi sur le site de l'école.

Le règlement de l'école maternelle est également sur le site de l'école et sur les blogs des enseignantes de l'école maternelle.

Petit rappel également sur les casques de vélo, ils sont obligatoires avant 12 ans. Présence de la police en début d'année pour de la prévention.

4) Organisation pédagogique 2025/2026

Effectifs et classes : Le groupe scolaire est composé de 16 classes, 7 classes monolingues, 8 classes bilingues et un dispositif ULIS.

A l'école maternelle, 118 élèves, 46 monolingues et 72 bilingues répartis de la manière suivante :

Classes monolingues :

PS/GS : Mmes Payet /Iddir : 25 élèves

PS/MS : Mmes Theiller/Arcier : 21 élèves + 1 en janvier

Classes bilingues :

PS/GS Mmes Wassmer/Adolf : 26 élèves

PS/GS Mmes Léone/Adolf : 25 élèves

MS : Mme Braun : 21 élèves

A l'école élémentaire, 229 élèves, 120 en monolingue et 109 en bilingue.

CP Mme Blagoëv : 24 élèves

CE1 Mme Absin : 23 élèves + 1 en janvier

CE1/CE2: Mme Eby : 24 élèves + 2 ULIS

CM1/CM2 : Mme Kayser/Mme Iddir : 23 élèves + 1 Ulis

CM1/CM2 Mme Schoenfelder : 22 élèves + 1 ULIS

CP Mmes Siegwalt/Alvarez : 15 élèves + 4 ULIS

CE1 Mmes Berthuin/Rakytova : 26 élèves

CE2 Mmes Leroy/Chambrion : 21 élèves + 2 Ulis

CM1:Mmes Berthuin/Chambrion :16 élèves + 2 ULIS

CM2 Mmes Kunz/Iddir : 23 élèves.

Dispositif ULIS : Mme MATHIEU et Mme MAIRE : 12 élèves et 3 AESH.

Après un début d'année un peu compliquée en raison de la suppression des taxis, tout est rentré dans l'ordre. Tous les élèves d'ULIS sont inscrits dans une classe ordinaire, l'un des objectifs prioritaires étant l'inclusion de ces élèves en classe ordinaire. L'enseignement est adapté au niveau et aux besoins des élèves.

Mme Berthuin remplace Mme Frommer sur le CE1 et le CM1 bil.

Mme Iddir remplace également une enseignante en congé de maternité qui devrait reprendre en janvier 2026. Estelle Danner, Atsem à la maternelle nous quittera le 22 novembre, elle a eu un poste plus près de chez elle.

Effectif actuel de l'école : 347 élèves (+ 2 inscriptions pour janvier soit 349), 22 enseignants, 5 ATSEM, 7 AESH et 1 APSH.

AESH = Accompagnant d'élève en situation de handicap.

APSH = Accompagnant de professeur en situation de handicap.

Le groupe scolaire bénéficie d'1 service civique, Emma qui sera avec nous toute l'année scolaire.

Aménagement de la sieste :En maternelle, l'Education Nationale encourage vivement les parents des PS qui dorment à la maison à revenir en classe après la sieste afin de profiter encore d'une activité pédagogique supplémentaire.

6) Les élèves en difficulté, les inclusions.

Pour les élèves en difficulté, plusieurs aides possibles :

- Différenciation pédagogique
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires
- Demande d'aide au RASED (constitué d'1 psychologue et d'1 enseignante spécialisée) pour une prise en charge.

7) Le Plan pHAre et le projet d'école.

Le Plan PHAre : présentation du protocole de l'école et du plan de prévention (uniquement pour l'école élémentaire).

L'école s'est engagée dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

Elle a participé à la journée « Non au Harcèlement » du 6 novembre.

Cette journée sera le point de départ de 10 heures de sensibilisation dans chaque classe, réparties sur l'année.

Les plus grands ont également complété le questionnaire envoyé à toutes les écoles.

Ce questionnaire sera analysé par les enseignants lors d'un conseil de cycle. Ces questionnaires étaient anonymes, mais cette année , les élèves ont maintenant la possibilité d'y noter leur prénom.

Projet d'école.

L'ancien projet d'école continue encore cette année, avec des objectifs sur la lecture, la coopération et la coéducation, les mathématiques, et le développement durable.

8) Sécurité à l'école.

Un exercice incendie doit avoir lieu deux fois dans l'année. Date du 1^{er} exercice : vendredi 19 septembre 2025. L'exercice s'est très bien passé.

Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

L'exercice attentat aura lieu début décembre. Les enfants seront confinés dans les classes dans le calme. Concernant cet exercice, Mme Crusot soulève à nouveau le problème de l'alerte.

9) Bilan financier de la coopérative scolaire et budget de la mairie.

Le bilan financier de l'année 2024-2025 a été présenté. Le bilan est équilibré.

Les comptes ont été vérifiés et validés par Mme Nicolas et Mme Simon pour l'école élémentaire, et par Mme Heiligenstein et Mme Hettler pour l'école maternelle.

En début d'année, l'école demande à chaque parent de participer financièrement à la coopérative scolaire. Cette participation n'est pas obligatoire, mais permet à l'école d'acheter des jeux, des livres, du matériel de sport, de participer au financement des bus, d'acheter des goûters spécifiques...

Pour cette année 2025-2026, les 2 coopératives ont fusionné pour n'en former plus qu'une, OCCE67CS655.

10) Calendrier et activités du 1^{er} trimestre.

Les projets de l'école.

Ecole maternelle :

-Semaine du goût du 14/10 au 17/10.

La semaine a été l'occasion de manger des goûters verts et rouges, mais aussi de préparer pour d'autres classes soit des têtes de Calinours, soit de la compote de pommes.

-Sortie nature dans la forêt de Gerstheim. Ces sorties étaient encadrées par Marc Keller de la LPO (ligue protectrice des oiseaux). Il y a eu plusieurs activités permettant d'observer et d'entendre certains oiseaux.

-Visite de l'exposition avicole le 14 novembre à la salle des fêtes de Gerstheim.

-Le même jour aura lieu la fête des lanternes organisée par l'Apeg. Les enfants défileront tout d'abord dans les rues avec leurs petites lanternes de la Saint-Martin fabriquées à l'école, puis chanteront.

-En décembre, nous confectionnerons des manneles ainsi que des bredeles à l'école.

-Musée du pain d'épices à Gertwiller le 2/12 pour les classes 3, 4 et 5 et chants à la maison de retraite le 12 décembre.

-Le Saint-Nicolas viendra à l'école le 6 décembre. Il nous rapportera du cacao et des Maenneles (offerts par la commune à tout le groupe scolaire).

-Visite du Père-Noël le 19 décembre. Il nous apportera peut-être des cadeaux puisque nous avons été très sages.

-Les classes maternelles monolingues ont travaillé sur l'album Boucle d'or et les trois ours.

Lors de la semaine du goût les enfants ont préparé une soupe comme celle des ours ! Les légumes ont été cherchés dans le potager de M.Spraul.

Ecole élémentaire :

-Cette année, le fil conducteur sera le thème des contes.

Réalisation d'une fresque collective pour décoration du hall avec un joli message "La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté".

Chant commun (école maternelle et élémentaire) : Les contes de fées par les Frangines.

-Venue d'un conteur le 2 décembre pour tout le groupe scolaire. Financement par l'Apeg.

-3 classes de découvertes à Muttersholtz en novembre et décembre pour 6 classes..

-La semaine du goût du 14 au 18 octobre 2024

Organisation d'un petit déjeuner commun, une classe de grands avec une classe de petits.

Des restaurateurs ont participé à cette opération, Aurélie la restauratrice de « la clé des champs » à Nordhouse est venue pour une découverte de saveurs autour des fruits et légumes de saison ; réalisation de recettes de sorcières en collaboration avec CP, CM1/CM2 mono et les ULIS.

- Spectacle au relais culturel d'Erstein, 3 bus ont été pris en charge par la comcom. Les élèves iront voir « Nuages » pour les CP et « Jeff Barrell pour les CM1 et CM2 (prix du spectacle : 5 €.)

-Conseil des élèves et des délégués :

Deux délégués ont été élus dans chaque classe, du CE2 au CM2. Ils forment le conseil des élèves et travailleront cette année sur un règlement et les nouveaux aménagements de la cour.

-Séances piscine : 10 classes du groupe scolaire participeront à cette activité, 8 séances sur 2 semaines dès la grande section.

-festival Augenblick : 2 films en langue allemande, pour les classes bilingues. Transport pris en charge par la région Grand-Est.

-Participation aux petits champions de la lecture, au marathon de l'orthographe (3 courses dans l'année), pour certaines classes.

-Pour les CM2, visite de la réserve naturelle, transport financé par la CEA.

-Intervention du club d'échecs les vendredis après-midis.

Pour finir, comme chaque année, visite de l'exposition des aviculteurs, participation massive aux dessins pour les soldats, lecture des livres des incorruptibles.

Pour le financement des différentes classes de découvertes, différentes actions seront ou ont été entreprises. L'autorisation de mener ces actions pour financer les classes vertes ou les sorties éducatives est soumise au vote du conseil et reçoit l'accord à l'unanimité.

Les subventions : La commune de Gerstheim verse une subvention pour les classes vertes avec ou sans nuitées de 7 euros par jour et par enfant aux enfants de Gerstheim.

La commune de Daubensand participe également aux classes de découvertes. C'est aux parents de contacter la mairie pour l'obtention de cette subvention. (8 € / jour et par enfant). Une demande de subvention par la mairie d'Obernheim est également en cours.

Autres subventions : l'OVS verse 3€ par jour et par enfant pour les sorties sans nuitées.

L'APEG donne 5 euros par enfant.

Evaluations du CP au CM2.

À la rentrée 2025, tous les élèves du CP au CM2 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques.

En français, la lecture, l'encodage et la compréhension orale sont évalués ; en mathématiques, les nombres et leurs représentations, les calculs, la résolution de problèmes et la géométrie.

L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'éléments sur certaines compétences des élèves en début d'année pour adapter les enseignements. Les résultats sont également partagés et exploités au sein de l'école, pour mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adaptés, et de trouver des stratégies pour améliorer les compétences des élèves.

Les résultats des évaluations ont été communiqués aux parents et les enseignants ont reçu les parents des élèves en difficulté.

Au CP, toutes les familles ont été rencontrées individuellement à la suite des résultats pour un point sur l'entrée au CP.

11) L'APEG

Actions depuis la rentrée scolaire

20/09 Kilbe : Distribution des brioches et pains d'épices dans le village

21/09 Kilbe : Stand de boissons

03/10 Assemblée générale

Un don de 5 € par enfant a été accepté à l'unanimité. L'APEG fera un virement total aux écoles de 1 745 € pour les 349 élèves (École maternelle 117 élèves / école élémentaire 232 élèves).

Cette année nous financerons également le spectacle de conte qui sera organisé par l'école pour tous les élèves, soit 2 096,40 € ainsi que les beignets et les galettes.

19/10 Marche rose en partenariat avec le Fil à Retordre

31/10 Halloween en partenariat avec la MJC

Prochaines manifestations :

A partir du 06/11 collecte de jouets (dans la cour de l'école maternelle)

14/11 Marche des lanternes de la Saint Martin.

22/11 Village de Noël où nous tiendrons un stand d'huîtres, de bretzels, de vins et de jus de pomme

Ventes à venir : fromages, huitres et vins

Date à noter : soirée Apeg le 28 mars 2026.

12) Point de la commune

La commune a changé les 2 derniers anciens TBI à l'école élémentaire , ainsi que 12 ordinateurs de la salle informatique, le tout pour un total de 22027 €.

L'aménagement de la cour a aussi commencé, l'aire de jeux est terminée, les voiles d'ombrage ont été installés.

La mise en place du terrain multi-sport est à venir (novembre ou mars).

Des arbres seront plantés dans la cour le 22 novembre et les 2 grands arbres côté maternelle seront déplacés pour être replantés devant la salle d'évolution.

Avec les différentes dépenses, le total de l'aménagement de la cour se chiffre à 150 000 €.

L'école remercie vivement la commune pour ces investissements.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 17 mars à 18h30.

La directrice

Christine Crusot



La secrétaire de séance

Emma Iddir